

# CHAMPIONNAT DE SEINE-MARITIME

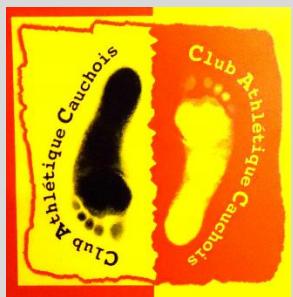
## CROSS-COUNTRY

**Dimanche 11 janvier 2026**



**YVETOT**

(Stade Stéphane Diagana)



-----

COURSE	Horaire s	Catégories	Départ	Petite boucle	Moyenne boucle	Grande boucle	Arrivée	Distances (m)
		BOUCLES et Distances	L-D-E 750m	E-A-B-D-E 1065m	E-F-G-A-B-D-E 1720m	E-F-G-A-B-C-D-E 1920m	E-A-R 240m	
Hors Championnats	9h30	Course Open + Marche Nordique	1	1	1	1	1	5695m
1	11h00	Masters H	1		1	3	1	8470m
2	11h50	Poussins	1		E-F-G-E		1	1646m
3	11h55	Poussines	1		E-F-G-E		1	1646m
4	12h10	Benjamines	1		1		1	2710m
5	12h30	Benjamins	1			1	1	2910m
6	12h50	Minimes F	1	2			1	3120m
7	13h15	Minimes G + Cadettes	1	1	1		1	3775m
8	13h45	Cadets + Juniors F	1	1		1	1	4630m
9	14h20	Junior H	1	1	1	1	1	5695m
10	15h00	Elites F	1	2		2		6950m
11	15h45	Elites H	1		1	3	1	8470m



# Differentes Boucles



# Championnat de Seine Maritime de Cross-Country 2026

\*\*\*\*\*

## Règlement

- Le championnat de Seine Maritime de cross-country est réservé aux athlètes licenciés "compétition".

Pour le bon déroulement de la compétition chaque club devra fournir au minimum un jury. Merci d'envoyer pour **le 4 janvier 2026 (dernier délai)** les noms, prénoms et n° de licence de vos jurys à : [marc.louvet@orange.fr](mailto:marc.louvet@orange.fr)

L'enveloppe des dossards ne pourra être remise au club que si un jury a été engagé pour la journée ou une pénalité de 100€ sera facturée au club.

### LES ENGAGEMENTS :

- Pour les championnats de Seine-Maritime de cross seront à faire sur le site du CDA76 dans l'onglet "engagement" jusqu'au **Jeudi 8 janvier 2026 avant minuit, dernier délai**.
- Pour l'épreuve Open course/marche nordique à 9h30 en avant-première des championnats départementaux sont à envoyer par mail au **CA Cauchois** à [olivier.duval18@wanadoo.fr](mailto:olivier.duval18@wanadoo.fr) pour le **mercredi 7 janvier 2026 avant 22h**.

**Attention :** Tout engagement au-delà de la date limite sera facturé **10€** par dossard. Maximum 1h avant la course. Y-compris pour les épreuves Open.

- Pour les athlètes interne à la LNA :  
Les engagements sont gratuits et sont à faire sur le site du CDA76.
- Pour les athlètes hors CDA76 :  
Les droits de participation sont fixés à **10€** par athlète.
  1. Transmettre la demande de participation avant le lundi **5 janvier 2026 avant minuit** par mail au CDA76 à [cda76@outlook.fr](mailto:cda76@outlook.fr) (le module d'engagement Siffa étant bloqué pour les clubs extérieurs à la LNA),
  2. Le paiement sera à faire sur HelloAsso. Le lien sera communiqué par le CDA 76
  3. Les athlètes seront ajoutés à la liste dans E-Logica uniquement après paiement en amont de la compétition (Dernier délai jeudi 9 janvier avant 12h).

Le CDA76 a opté pour l'utilisation de dossard à puce. En conséquence sur décision du Comité Directeur du CDA76 du 17 octobre 2022, il sera facturé par club, 10% des non-arrivants engagés au prix de **5€** le dossard. Merci d'engager uniquement les athlètes dont vous êtes certain de leur participation. Pas d'engagement de masse...

### RETRAIT DES DOSSARDS :

Une enveloppe au nom du club sera à retirer au local dédié au retrait des dossards.  
Pas de retrait de dossard individuel.

**A SAVOIR :** Les Mo participeront obligatoirement dans la course Élite.

Un master 1,2,3... peut participer dans la course Élite individuellement ou pour entrer dans une équipe.

Il devra être engagé dans la course Élite et non pas en masters.

Par conséquent s'il veut participer aux Régionaux de cross dans la course Masters il faudra **obligatoirement** faire une demande de qualification exceptionnelle et l'accompagner d'un chèque de 30€.

**La participation aux championnats de Seine-Maritime de cross est obligatoire pour se qualifier aux championnats de Normandie de cross-country.**

### **QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE NORMANDIE DE CROSS-COUNTRY :**

Tous les athlètes classés lors des championnats départementaux du 11 Janvier 2026 à Yvetot seront qualifiés pour les championnats de Normandie le dimanche 25 janvier 2026 à Bernay (27).

### **REPÉCHAGE :**

Tout athlète absent le jour des départementaux de cross et susceptible de participer aux championnats régionaux de cross, une demande de repêchage devra obligatoirement être faite le jour des départementaux à Yvetot et devra être accompagné d'un chèque de caution de 30€ à l'ordre de la Ligne Normande d'Athlétisme.

- Pour les catégories benjamins et minimes, le repêchage est aussi à faire pour les régionaux de cross, il devra être accompagné d'un chèque de caution de 30€ qui sera rendu si l'athlète est classé aux régionaux au Bernay (27).
- A partir de la catégorie Cadets la caution de 30€ versée pour un athlète qui souhaite participer aux régionaux malgré sa non-participation aux départementaux ne sera redonnée que s'il est qualifié aux 1/2 finale des championnats de France de cross à Evreux (27) le dimanche 15 février 2026.

### **Attention :**

Aucune demande de repêchage ne pourra être prise en compte en dehors de ce jour.  
Il faudra faire un chèque par demande de repêchage et non un chèque global.  
Les demandes de repêchage seront à faire au local des retraits des dossards.

Très cordialement

Marc LOUVET  
Pour la CSO76  
 06.10.77.19.15



## **DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE**

**Pour les Championnats Régionaux de Cross-Country**

**Dimanche 25 Janvier 2026 à Bernay (27)**

-----

**Nom & Prénom du demandeur :** .....

**N° de Tél :** .....

<b>Club :</b>	
<b>NOM &amp; Prénom :</b>	
<b>N° Licence :</b>	
<b>Catégorie :</b>	
<b>Course :</b>	
<b>Motif de la demande :</b>	
<b>Chèque n° :</b>	
<b>Une fiche et un chèque par demande. (Pas d'argent liquide)</b>	

**Signature du demandeur**